

32 | 10*) ASSURANCE de la RESPONSABILITE CIVILE en 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver le contrat intervenu avec la Compagnie d'Assurance "LA PRESERVATRICE" pour l'assurance contre les risques de responsabilité civile de la Commune, du 1er Janvier 1961 au 31 Décembre 1961.

Police n°6000225 348.300 Fr

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.